

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =  
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della  
Società Elvetica di Scienze Naturali

**Band:** 40 (1855)

**Protokoll:** Section de zoologie et botanique

**Autor:** Choisy / Favre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SECTION DE ZOOLOGIE ET DE BOTANIQUE.

*Séance du 31 juillet 1855, tenue à 10 heures,  
au Collège.*

*Président* : M. CHOISY, de Genève.

*Secrétaire* : M. L<sup>s</sup> FAVRE, de Neuchâtel.

---

1. M. Léo Lesquereux présente des poissons, des écrevisses et des insectes qu'il a recueillis dans la vaste grotte dite Mammoth Cave (Amérique du Nord); cette caverne, qui a plusieurs lieues d'étendue, est traversée par une large rivière, où vivent ces animaux remarquables sous plusieurs rapports. Les poissons ressemblent assez aux *voirons* des ruisseaux du Jura, mais sont un peu plus gros; non-seulement ils sont aveugles, mais ils n'ont aucune trace des organes de la vue. La délicatesse de leurs tissus est extrême; lorsqu'ils sont vivants, on peut apercevoir au travers de leur corps l'estomac et le canal alimentaire. Cette délicatesse semble leur donner une prodigieuse sensibilité de tact. La lumière ne les influence en aucune manière; mais le moindre mouvement de l'eau, l'immersion très-lente d'un filet, les fait fuir, lors même qu'ils sont à une grande distance. Il est ainsi fort difficile de les atteindre. Ces poissons présentent encore une particularité très-intéressante, au dire des personnes qui fréquentent habituellement la caverne, ils sont vivipares comme l'*Embiotoca*, autre poisson que M. Agassiz a reçu de Californie.

Les écrevisses qui vivent dans la même rivière sont presque blanches ; leur forme est celle de nos écrevisses ordinaires , mais les yeux leur manquent complètement. Elles sont, comme les poissons, d'une extrême vivacité et aussi d'une extrême délicatesse.

Les insectes présentés par M. Lesquereux sont des grillons et des scarabées. Ces derniers vivent dans le sable, où ils creusent des fosses semblables à celles du fourmilion, mais beaucoup plus petites. Ils sont à peu près de la taille des grosses fourmis des bois, d'un roux pâle , à large corps et à corselet mince et aplati. Les grillons sont presque blancs , à tête petite , allongée, marquée de deux grands yeux protubérants, et surmontée de deux antennes de 4 à 5 pouces de longueur. Leurs jambes sont aussi d'une longueur démesurée. Le corps, très renflé à l'arrière et sans aucune trace d'ailes, est terminé par une courte queue, à la base de laquelle sont plantées deux aigrettes divergentes et arquées. Ils sont excessivement nombreux sur les rochers qui bordent la rivière et, sans doute, servent de nourriture aux poissons, aux écrevisses et aux scarabées.

M. Lesquereux , passant à l'examen des causes qui ont pu produire de telles anomalies, n'hésite pas à reconnaître une création particulière , opérée en vue de conditions exceptionnelles d'existence, et repousse entièrement l'idée d'une altération d'organes sous l'influence des agents extérieurs.

M. Lesquereux annonce que les échantillons qu'il vient de présenter sont destinés au musée de Neuchâtel.

2. M. Menzel, de Zurich, envoie des préparations microscopiques, qu'il recommande à l'attention des membres de la Société.

3. M. Gibollet lit un mémoire préparé par feu M. Thurmann ; il a pour titre : *Note relative à l'état de la controverse sur la prépondérance physique ou chimique des roches sousjacentes dans la dispersion des plantes.* (Voir aux notices.)

M. Contejean confirme les conclusions de ce travail par des observations qui lui sont personnelles.

M. Choisy appelle l'attention des personnes qui ont recueilli les papiers laissés par M. Thurmann, sur le *Traité de géographie botanique raisonnée* que M. Decandolle a publié récemment, et dont les conclusions ne sont pas entièrement conformes à celles du mémoire dont on vient de faire la lecture.

4. M. Schnetzler fait une communication relative à la production de la lumière dans les vers luisants. Après plusieurs années de recherches, il est arrivé à conclure que la lumière du lampyre est due à la présence du phosphore dans les derniers anneaux de l'abdomen de cet insecte. M. Schnetzler expose avec détail les expériences chimiques qui l'ont conduit à ce résultat.

5. M. Bavoux indique le procédé qu'il emploie pour étudier la formation et le développement des orchis.

6. M. Davall entretient la section des effets produits par la dent du Muscardin (*Mus avellanarius* Lin.) sur les troncs d'arbres de certaines forêts. Ce petit rongeur attaque l'écorce de manière à pratiquer des sillons horizontaux et circulaires, fort étroits, assez rapprochés, et qui sous l'action de la sève descendante se

transforment en bourrelets annulaires visibles d'assez loin. Les premières observations de M. Davall ne portaient que sur quelques bois flottés du Rhône, mais dans les forêts de l'Allemagne il a eu occasion de voir des traces si nombreuses qu'il a pu remonter à la cause de ce phénomène.

7. M. Choisy rappelle les observations relatives au thé, faites en Chine par M. Fortune. Pendant longtemps on a considéré comme deux espèces différentes les thés connus dans le commerce sous les noms de *thé vert* et de *thé noir*. C'est tout récemment qu'on a pu se convaincre qu'ils proviennent d'une espèce unique, et que les différences sont dues uniquement aux procédés employés par les Chinois dans la préparation des feuilles. Mais dans le territoire d'Assam, conquis il y a peu de temps par les Anglais, sur les frontières du Thibet, on a découvert un thé de haute taille et muni de feuilles beaucoup plus grandes que celles de l'espèce dont la culture constitue la principale richesse de l'empire chinois. Beaucoup de personnes ont voulu y voir une espèce nouvelle, mais M. Choisy, qui a pu étudier divers échantillons de ce thé d'Assam, ne partage pas cette opinion, et croit au contraire qu'il n'est qu'un thé ordinaire (*Thea sinensis*) à formes plus amples et de taille plus considérable. On sait d'ailleurs que cet arbrisseau, lorsqu'il vit à l'état sauvage, atteint des dimensions supérieures à celles qu'il prend sous la main de l'homme; en outre, un sol plus riche et un climat plus chaud peuvent achever de produire les différences sur lesquelles on s'est trop arrêté.

8. M. Favre présente 190 dessins représentant environ trois cents espèces de champignons qu'il a récoltés dans les environs de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Un catalogue accompagne ces dessins ; les déterminations sont de M. Trog, à Thoune.

9. On lit une lettre de M. Breimi-Wolf, qui fait un appel aux botanistes du Jura, pour les engager à recueillir dans leurs herborisations, toutes les feuilles défigurées ou atteintes par des piqûres d'insectes, en particulier par les *Tétrapodiles* et les *Cécidomyes*, qu'ils pourront rencontrer, et de les lui envoyer à Zurich à la fin de la saison. Il se charge en retour de les déterminer et de les transmettre, accompagnées des résultats obtenus, aux personnes qui lui auront fait des envois.

---

## SECTION D'AGRICULTURE ET DE TECHNOLOGIE.

*Séance du 31 juillet 1855, tenue au Collège.*

*Président:* M. U. JOSEPH-JEANNOT.

*Secrétaire:* M. P. COULLERY.

---

1. M. Challandes, préfet du Val-de-Ruz, prend la parole ; il fait rouler la discussion sur l'agriculture et la sylviculture. Il trouve l'agriculture dans le canton de Neuchâtel en arrière de ce qu'elle est dans quelques localités des cantons voisins. En reconnaissant que des